

PRINTEMPS
2026

SÉJOURS DE VACANCES POUR LES 4-11 ANS



© Jean-Luc Tabuteau



PRÉ-INSCRIPTION
DU 19 AU 31 JANVIER 2026

L'AVVENTURE EN MONTAGNE LE COLLET D'ALLEVARD (EN ISÈRE)

6-11 ANS

DU 20 AVRIL AU 1^{ER} MAI 2026

50 PLACES

CENTRE DE VACANCES APPARTENANT À LA VILLE DE MONTREUIL

 Cadre de vie : à 650 km au sud de Paris, le centre de montagne est situé au cœur de la station familiale du Collet d'Allebard sur le massif de Belledonne.

 Voyage en autocar Grand Tourisme.

 Chambres de 5 lits. Capacité d'accueil du centre : 50 enfants.

 Encadrement : 1 animateur pour 8 enfants, une organisation par tranche d'âges 6-8 ans et 9-11 ans.

Pour ces prochaines vacances avant l'été, nous t'invitons à une aventure exceptionnelle au cœur des montagnes des Alpes, où chaque instant réserve son lot de découvertes palpitantes ! Aux côtés de notre équipe d'animation passionnée, tu vivras des vacances à ton propre rythme et selon tes envies : c'est toi qui choisis ta thématique selon les nombreuses propositions !

Embarque dans une aventure pédestre en utilisant des boussoles et des loupes, participe à une veillée sous les étoiles pour apprécier la magie de la montagne sous un autre angle. Pars à la découverte des environs du centre et participe à des grands jeux de folie avec des personnages en tout genre !

Imagine-toi explorer des techniques captivantes pour créer des jeux en bois dans notre atelier, t'exprimer en te déguisant à la costumerie, découvrir la musique dans notre studio et laisser libre cours à ton imagination dans notre grande bibliothèque. Ici, on teste, on découvre et bien sûr : on s'amuse !



@ Office de tourisme Le Collet



@Jean-Luc Tabuteau



@Jean-Luc Tabuteau

NATURE ET AVENTURE SAINT-BRIS-LE-VINEUX (EN BOURGOGNE)

4-7 ANS

DU 22 AVRIL AU 1^{ER} MAI 2026

48 PLACES

CENTRE DE VACANCES APPARTENANT À LA VILLE DE MONTREUIL

 Cadre de vie : situé à 10 km d'Auxerre, au cœur d'un petit village de Bourgogne. Ce séjour est idéal pour un premier départ de la maison en douceur.

 Voyage en car municipal

 Chambres de 4 lits. Capacité d'accueil du centre : 48 enfants.

 Encadrement : 1 animateur pour 6 enfants, une organisation par tranche d'âges 4-5 ans et 6-7 ans.

MA PREMIÈRE COLO

Bienvenue au "château" de St-Bris. C'est un séjour idéal pour ton 1^{er} départ en colo, qui sera peut-être tes premières vacances sans tes parents, à proximité de chez toi !

Tu pourras te glisser dans la peau d'un véritable archéologue le temps de la colo. Au programme : une immersion au cœur du chantier médiéval de Guédelon et l'exploration des grottes préhistoriques d'Arcy, où tu découvriras comment vivaient les hommes et femmes préhistoriques. Tu participeras aussi à des ateliers pratiques : peinture à l'ocre, initiation aux techniques de feu, observation du ciel étoilé, sans oublier les grandes chasses au trésor préhistorique qui te permettront de mener l'enquête comme un explorateur du passé.

Les espaces du château te permettront de t'initier au vélo et de partir en balade, de découvrir une palette d'activités autour des arts plastiques et de la nature, du cirque, de la musique, des grands jeux, des constructions de cabanes mais aussi des veillées autour du chant et des contes !



@Jérôme Aufrère



3



@Grottes-arcy.com

SE CRÉER DES SOUVENIRS
ET S'OUVRIR AUX AUTRES.



INFORMATIONS PRATIQUES



© Jean-Luc Tabuteau

L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP ET SUIVI DE LA SANTÉ :

La Ville favorise l'accueil de tous les enfants y compris ceux concernés par des troubles de santé (maladie chronique, allergie alimentaire...) ou en situation de handicap. Il est important de préciser dès la pré-inscription de votre enfant s'il bénéficie d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) ou si son état de santé nécessite une attention ou une prise en charge particulière. Le service pourra ainsi vous contacter pour vous proposer le séjour le plus adapté, permettant de répondre aux besoins de votre enfant et de prévoir les ajustements nécessaires en adaptant les activités et la vie quotidienne. Ces informations ne remettent pas en cause l'acceptation du dossier, elles permettent au contraire à votre enfant de partir dans les meilleures conditions possibles et ainsi de lui éviter de se retrouver dans une situation délicate ou de voir son séjour interrompu faute de conditions d'accueil adaptées à sa situation.

L'ASSURANCE :

Lors de l'inscription, il vous sera demandé de fournir une attestation d'assurance couvrant la responsabilité civile et individuelle en cas d'accident.

LA RESTAURATION :

Les repas sont préparés sur place par un cuisinier à partir de produits achetés en circuit court. Les cuisiniers proposent plusieurs types de repas : viande, sans viande et sans porc.



LE CARNET DE SÉJOUR :

Il vous sera remis lors de la réunion familles et précisera en détails les modalités d'organisation du séjour (horaires départs et retours, journée type, tressseau, santé des enfants, argent de poche...).

LA COMMUNICATION AUX FAMILLES :

Avant : une réunion est organisée en présence de la direction du séjour. La présence des familles est indispensable et conditionne un bon départ et un bon déroulement du séjour.

En cas d'absence, le carnet de séjour pourra vous être transmis par mail (pensez à bien indiquer votre e-mail au moment de la pré-inscription).

Pendant : le centre de vacances met à votre disposition un accès à un blog sécurisé dont le code vous sera transmis lors de la réunion et/ou le jour du départ. Sur ce blog, vous aurez régulièrement un message et des photos pour découvrir les activités du séjour. Vous avez également la possibilité d'envoyer un courrier et/ou colis à votre enfant à l'adresse du séjour indiqué en précisant son nom et prénom.

De manière générale, il est déconseillé d'amener tout objet connecté et/ou de valeur sur les séjours de vacances.



LE DROIT À L'IMAGE :

Durant son séjour, si vous l'acceptez, votre enfant peut-être amené à être filmé et photographié. Ces images sont essentiellement utilisées sur le blog sécurisé, le site internet de la Ville, le journal municipal et les réseaux sociaux de la Ville. Une autorisation parentale du droit à l'image sera à remplir par les responsables légaux afin de donner ou pas votre accord.

L'ÉQUIPE D'ANIMATION/ENCADREMENT :

Les séjours sont dirigés par un directeur diplômé BPJEPS ou BAfd complét ou en cours. L'encadrement est en moyenne de 1 animateur pour 8 enfants. Toutes les activités spécifiques sont encadrées par des professionnels diplômés d'Etat.

RENSEIGNEMENTS :

SUR LE CONTENU ET L'ORGANISATION DU SÉJOUR :

La coordination des séjours de vacances pour les 4-11 ans – service ressources éducatives – direction de l'enfance – 01 48 70 66 05

SUR LES MODALITÉS D'INSCRIPTION ET LE RÈGLEMENT :

L'accueil prestations à l'enfant – services affaires scolaires – direction de l'éducation – 01 48 70 62 95.



MODALITÉS D'INSCRIPTION



© DR

COMMENT PRÉ-INSCRIRE VOTRE ENFANT AU SÉJOUR ?

Remplir la fiche de pré-inscription et la déposer soit :
- à l'accueil prestations à l'enfant –
Tour Altais, 1 place Aimé-Césaire 93100 Montreuil
- par courrier à l'adresse ci-dessus
- ou sur l'espace familles <https://famille.montreuil.fr>

QUAND : PRÉ-INSCRIPTION AU SÉJOUR DU 19 AU 31 JANVIER 2026

Passé ce délai, les demandes seront inscrites sur liste d'attente et étudiées en fonction des places disponibles.

L'ATTRIBUTION DES PLACES PRENDRA EN COMPTE LES CRITÈRES CI-DESSOUS :

- la priorité donnée aux enfants n'ayant jamais bénéficié d'un séjour,
- la répartition par âge et la mixité fille/garçon,
- la date de réception du coupon de pré-inscription.

L'INSCRIPTION : DU 9 AU 21 MARS 2026

La confirmation de l'attribution d'une place est envoyée par courrier à chaque famille qui dispose d'un délai précis pour effectuer l'inscription.

Vous devez contacter le service de l'accueil prestations à l'enfant pour prendre rendez-vous dans les délais indiqués pour confirmer votre demande d'inscription - 01 48 70 62 95

Passé ce délai, toute place non confirmée sera attribuée à un enfant sur liste d'attente.

PIÈCES À FOURNIR :

- la photocopie de l'attestation à jour de la carte vitale dont dépend l'enfant, ou la complémentaire santé solidaire (ex CMU), ou Aide Médicale de l'État
- le carnet de santé de l'enfant,
- le certificat médical signé par le médecin,
- 1 photo récente de votre enfant,
- l'assurance couvrant la responsabilité civile et individuelle en cas d'accident,
- le quotient familial de la Ville de Montreuil en cours de validité,
- le bon de la Caisse d'Allocation Familiale le cas échéant,
- un acompte de 20% du montant total du séjour,

TARIFS :

Comment calculer le prix de mon séjour ?
Prendre rdv au guichet de l'APE ou par mail à apeccorrespondancesfamilles@montreuil.fr
Selon le quotient familial de chaque famille, les tarifs peuvent varier de 6.70 euros à 38 euros par jour pour un séjour.

PAIEMENT :

20% du séjour vous sera demandé au moment de l'inscription. La totalité du séjour devra être réglée avant le départ.

LES AIDES AUX VACANCES :

Les familles peuvent, sous certaines conditions de ressources, bénéficier d'aides financières pour le séjour de leur enfant. Les Caisses d'Allocation Familiales délivrent des bons Aide aux Vacances Enfants (AVE) www.vacaf.org

INTERRUPTION DE SÉJOUR :

Seule une interruption de séjour pour raison médicale pourra donner lieu à un remboursement. Celui-ci se fera auprès de la trésorerie municipale sur présentation d'un titre de recettes émis par le pôle APE après le séjour. En cas de retour d'un enfant en raison de son comportement et/ou d'un acte grave, les frais de transport de l'enfant et de son accompagnateur seront facturés à la famille.

ANNULATION ET PÉNALITÉS :

En cas d'annulation après la validation de l'inscription, aucun remboursement ne sera effectué. Excepté si l'annulation est liée à une raison médicale, dans ce cas un justificatif devra être fourni.

CRÉER DES LIENS FORTS ET DÉVELOPPER SA PERSONNALITÉ



FORMULAIRE DE PRÉ-INSCRIPTION

DATES : DU 19 AU 31 JANVIER 2026

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE RESPONSABLE LÉGAL :

Nom : Prénom :
Adresse :
E-mail (obligatoire) :
Téléphone domicile/portable : Travail :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT :

Nom : Prénom :
Né(e) le : Sexe : École ou collège fréquenté(e) :

L'enfant a t-il des besoins spécifiques liés à un problème de santé ? OUI NON
L'enfant a t-il des besoins spécifiques liés à un handicap ? OUI NON

VOTRE SOUHAIT DE SÉJOUR (À COCHER) :

Allevard du 20 avril au 1^{er} mai 2026 St-Bris du 22 avril au 1er mai 2026

Fait à Montreuil le :
Signature du représentant légal (obligatoire)

Partie réservée à l'APE



© Jean-Luc Tabuteau

Service Ressources Éducatives - direction de l'Enfance
01 48 70 66 05

